COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Loiret
votre Département

Orléans, le 16 octobre 2025

Temps forts de la commission permanente du 16 octobre 2025

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue jeudi 16 octobre 2025, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 17 rapports. Soutient à la jeunesse et à la culture, prévention en faveur de la sécurité routière étaient au cœur des débats.

8 000 € en faveur de la prévention et d'éducation à la sécurité routière

Dans le cadre de son programme « Sécurité routière », le Département soutient les initiatives émanant du milieu associatif visant à sensibiliser le jeune public sur les dangers de la route. À ce titre, le Comité départemental du Loiret pour la Prévention routière bénéficie de 6 064 € pour dispenser des actions de prévention dans les établissements scolaires et entreprises. 1 936 € seront accordés à la Fédération Française des Motards en Colère.

243 000 € en faveur de la culture

Afin de favoriser l'accès à la culture, le Département du Loiret soutient les communes et les associations développant l'action culturelle sur le territoire à hauteur de 243 000 €. Ainsi, la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle bénéficie d'une subvention de 7 200 € pour son école de la musique et de la danse. 2 000 € seront accordés à l'association les lumières de Notre Dame de Cléry pour l'organisation de trois concerts. La maison de loisirs et de la culture de la commune de Saran recevra une subvention de 4 000€.

Près de 17 500 € dédiés à la prévention des gestes qui sauvent

Dans le cadre de son engagement en faveur de la réussite éducative des collégiens, le Département du Loiret et le SDIS 45 ont co-construit une démarche de sensibilisation à la prévention des risques et aux comportements qui sauvent dite IPCS (Information Préventive aux Comportements qui Sauvent). Ces actions de sensibilisation seront dispensées dans 16 collèges du Loiret sur l'année 2025-2026.

CONTACT PRESSE
Lucie Allouard
02 38 25 43 38
07 86 84 06 54
lucie.allouard@loiret.fr